



SNUipp-FSU 03
2 rue des conches
03100 Montluçon

Directeur de la publication : Jérémie MAUREL - ISSN 12577952 CPPAP 0615S07513 Prix au numéro 1 €

MOUVEMENT 2015 : Faites vos jeux... Mais surtout RIEN NE VA PLUS !

Moment très attendu dans l'année scolaire, le mouvement dans l'Allier permet de moins en moins d'obtenir des postes en adéquation avec ses vœux et sa résidence familiale.

L'obligation de faire figurer dès la première phase des vœux géographiques ajoute de la difficulté aux conditions d'exercice des collègues. Cette année une collègue obtenant son 30ème vœu se voit obligée d'exercer à 140 kilomètres de son domicile.

Les collègues qui obtiennent ces postes subissent ainsi une double peine en étant nommés à titre définitif.

Ces mesures, selon l'administration, devaient régler les problèmes, or cette année en fin de première phase, il restait encore 102 personnels sans poste. Ce qui correspondait aux données chiffrées d'avant l'obligation des vœux géographiques.

N'oublions pas également la montée en puissance des postes à profil qui rendent opaques les opérations de mouvement.

Quand l'administration arrêtera-t-elle de créer toutes les conditions à l'implantation durable d'un malaise enseignant ?

Le SNUipp-FSU 03 a toujours plaidé pour une réelle transparence des opérations discutées en commissions. Les postes à profil sont à l'opposé de cela.

Dès le groupe de travail mouvement de l'an prochain, le Snuipp-FSU 03 s'engage à questionner l'administration, sur la suppression des vœux géographiques pour la première phase du mouvement, sur le caractère définitif de ces vœux ainsi que sur l'arrêt de l'expansion des postes à profil.

- P. 1 : Edito / Sommaire
- P. 2 : GUERET 2015 : Reconquête et développement des services publics
Activité des retraités du SNUipp 03
- P. 3 : Non à la réforme du collège 2016 !
Un DASEN pour l'Allier
AVS / AESH : l'action continue !
- P. 4 : Agenda / Contact / RESF /
Adhérez !

**MANIFESTATION
NATIONALE**



13 JUIN 2015

Rémi PUZENAT
Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 03

GUERET 2015 : Reconquête et développement des services publics

Les services publics sont plus que jamais utiles. La protection sociale joue un rôle majeur d'amortisseur social dans la crise qui nous frappe. Des services publics forts sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir, si on veut :

- Assurer l'accès effectif aux droits, la mise en œuvre des solidarités, une juste répartition des richesses.
- Faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité des femmes et des hommes et l'Humain sur les intérêts particuliers.
- Mettre en œuvre, à l'opposé de l'actuelle réforme territoriale, un aménagement équilibré du territoire, l'égalité des citoyen-ne-s, un renouveau de la démocratie.
- Défendre, reconquérir, développer la Sécurité Sociale.
- Engager sérieusement la transition écologique.

Or, le gouvernement poursuit la politique de baisse de la dépense publique menée par ses prédécesseurs. Il considère les services publics, nationaux et locaux, ainsi que les droits sociaux comme une charge insupportable. Plutôt que de s'attaquer, pour les financer, à la fraude, à l'évasion fiscale et à la charge induite de la dette, aux profits exubérants des multinationales, des banques, et de procéder à une véritable réforme fiscale, promise mais jamais réalisée, il procède à leur démantèlement en les privatisant et en rognant sans cesse sur leur qualité et leur proximité.

Aujourd'hui, nous, citoyen-ne-s, élu-e-s, salarié-e-s, usagers-ères, organisations syndicales, associatives et politiques, collectifs et coordinations, appelons à organiser la reconquête des politiques publiques, des services publics et de la sécurité sociale, à renforcer la résistance sociale dans les différents territoires et à la faire converger.

En mars 2005, après une action symbolique de démission collective des élus une manifestation nationale convergeait à Guéret (Creuse) pour des services publics de proximité, qui assurent l'unité et l'égalité de tous nos territoires. 10 ans après, il est nécessaire de multiplier par 10 l'ampleur de notre action commune.

TOUTES ET TOUS A GUERET !!

LE 13 JUIN 2015
POUR UNE MANIFESTATION NATIONALE !

LE 14 JUIN 2015
POUR LE LANCEMENT D'ASSISES NATIONALES,
D'UN NOUVEAU MANIFESTE DU XXI^{ème} SIECLE.

Activité des retraités du SNUIPP-FSU 03 en 2015

Février : envoi d'un « memorandum » intersyndical aux parlementaires du département reprenant les principales revendications des retraités.

31 mars : manifestation intersyndicale à Moulins avec audience en préfecture pour exposer ces revendications.

Le Préfet nous a reçus lui-même, mais s'est montré complètement « imperméable » à tous nos arguments !

7 avril : Les retraités de la FSU 03 se sont retrouvés à Moulins pour leur rencontre de printemps. Après une matinée studieuse animée par Joël Chenet, responsable national du secteur « retraités », qui nous a fait un exposé très documenté sur les retraites et leur évolution et un repas convivial, les retraités sont allés visiter le Centre National du Costume de Scène et l'exposition sur l'Opéra Comique.

9 avril : Commission exécutive de la FGR-FP (Fédération Générale des retraités de la Fonction Publique).

Rappelons que tous les retraités syndiqués à la FSU sont automatiquement adhérents de la FGR-FP. L'actuel secrétaire départemental abandonne ses fonctions, et sa succession, ainsi que le fonctionnement de la FGR-FP a provoqué de vives discussions !

Il a été décidé de constituer une nouvelle Commission exécutive, avec appel à candidatures.

26 mai : Assemblée Générale de la FGR-FP 03, à Yzeure. Une nouvelle commission exécutive a été élue, comprenant 9 membres de la FSU (dont 4 SNUIPP), 9 membres de l'UNSA et 2 adhérents directs. Le 8 juin prochain, le nouveau secrétaire départemental ainsi que le nouveau bureau seront élus à leur tour.

28 mai : Commission nationale des retraités du SNUIPP, qui réunit des délégués de la plupart des départements. Jeannine Lavedrine y a participé. Des questions importantes y ont été abordées, telles que l'avenir des retraites, l'importance du syndicalisme retraité, les nouvelles dispositions de la MGEN, les actions à venir ...

Ce sont là les activités spécifiques retraités dans le cadre de notre syndicat ou de notre fédération. Il est évident que les retraités se sentent concernés et s'impliquent, dans la mesure du possible, dans les actions menées par les actifs concernant la défense de l'école, et dans toutes les problématiques qui nous sont communes (pouvoir d'achat, protection sociale, services publics, etc).

Non à la réforme du collège 2016 !

Le projet de réforme du collège annoncé par la ministre s'appuie sur l'augmentation dangereuse de l'autonomie des établissements, une conception problématique de l'interdisciplinarité et de l'accompagnement personnalisé, un sort calamiteux réservé aux langues vivantes, régionales et anciennes, la globalisation des horaires d'enseignements artistiques, ainsi que ceux technologiques et scientifiques.

#Collège2016 : Les disciplines attaquées

CONTRE CETTE RÉFORME

La diminution déguisée des horaires disciplinaires.
La mise en concurrence des disciplines.
La globalisation d'enseignements de sciences
La suppression de classes bilingues et des classes euro.
La mise à mal des Langues anciennes et régionales.

#Collège2016 : Conditions de travail dégradées

CONTRE CETTE RÉFORME

Aucune amélioration des effectifs de classe.
Peu de possibilités de travail en petits groupes.
Aucun horaire dégagé pour la concertation
et le travail collectif des équipes pédagogiques.

#Collège2016 : Des hiérarchies locales

CONTRE CETTE RÉFORME

Modulation des horaires disciplinaires par le chef d'établissement et le CA.
Pilotage des pratiques pédagogiques par des structures bureaucratiques.
Multiplication de réunions inutiles et chronophages.

Une réforme du collège est nécessaire. Mais pour être efficace, suppose la réduction des effectifs des classes, plus de dédoublements, des moyens de concertation afin d'organiser l'interdisciplinarité, des programmes plus cohérents, un système éducatif et des horaires nationaux et non concurrentiel, avec l'aide d'une carte scolaire revisitée.

La publication du décret et de l'arrêté définissant l'organisation du collège à partir de la rentrée 2016 est un affront à une profession qui a déjà exprimé largement son opposition, ou à tout le moins son inquiétude quant à cette réforme.

Les rythmes scolaires avaient créé autant d'horaires qu'il y a des écoles dans le 1er degré. Puis c'est la convention territoriale qui projette de contractualiser les moyens alloués aux écoles entre les départements (ou régions...) et l'Education Nationale, mettant de fait en concurrence les territoires face à ces contrats.

Désormais, ce sont les collèges qui sont visés : EPI pris sur le temps des disciplines, fluctuation généralisée des horaires des disciplines, traitement à part des 6° intégrées au cycle 3, le tout dans le cadre de politiques laissées à la liberté de chaque établissements.

On voit donc clairement au fil de ces réformes, que l'on va vers un collège concurrentiel dans le cadre d'une école non plus nationale, mais territoriale.

Pour le SNUipp-FSU 03, il faut donc un autre collège !

Nous soutenons l'appel à la grève du 11 juin contre la réforme du collège et appelons à signer massivement la pétition : <http://www.unautrecollege2016.net/index.php>

Jérémie MAUREL

Un DASEN pour l'Allier ??

Les organisations syndicales FSU et de parents d'élèves FCPE de l'Allier s'inquiètent vivement de l'absence de nomination, à ce jour, d'un Directeur Académique dans notre département. Voici en effet maintenant 5 semaines que les services départementaux de l'Education nationale de l'Allier n'ont pas de Directeur Académique...

Or, le besoin d'interlocuteurs représentant l'État est urgent. Les problèmes de carte scolaire non résolus ou laissés en suspens demeurent : Ferrières, CLIS du Mayet, ouverture nécessaire à Brugheas... Les instances consultatives (CTSD, CDEN) doivent être réunies en présence de l'État. Cette situation ne saurait perdurer !

AVS/AESH : l'action continue !

Suite à nos actions, un courrier de Mme le recteur annonce la mise à l'étude d'une procédure de vœux d'affectation, de la prise en compte des services corrélés dans le temps de travail : en clair comment remonter les salaires, ainsi que cela a été obtenu pour certain(e)s AESH de l'Allier et une harmonisation académique simplifiant l'usine à gaz actuelle.

Suite à l'intervention des syndicats de la FSU il a enfin été acté que les AESH-co (intervenant dans le secondaire notamment en classes ULIS) peuvent parfaitement accéder au CDI en restant sur le même poste. Tels sont les derniers résultats de notre action syndicale pour des avancées (ou de moindres reculs !) concrets. Ils sont naturellement **très insuffisants**, les AESH le savent bien, mais ils veulent dire qu'ensemble nous allons continuer !

Nicolas SEM

AGENDA

Mardi 2 juin :
CAPD Mouvement
à Yzeure, à 14h00.

Vendredi 5 juin
Soirée RESF 03
à Chappes, à 20h30.

Mercredi 10 juin
Conseil Départemental de
formation
à Yzeure, à 10h00.

Jeudi 11 juin
Colloque National sur
L'école rurale à Blois

Vendredi 12 juin
Conférence débat ATTAC Vichy :
« Dexia, une banque toxique »
avec Catherine Le Gall, journaliste
à Cusset, Espace Chambon, à 20h

Samedi 13 juin
Manifestation Nationale pour la
reconquête et le développement
des services publics
à Guéret

Vendredi 19 juin
CHSCTD
à Yzeure à 14h00.

Mercredi 24 juin
CTSD
à Yzeure à 9h00.

Mardi 30 juin
CTSD (date de repli)
à Yzeure à 9h00

Mercredi 1er juillet
CDEN
à Yzeure à 9h00.

Jeudi 2 juillet
Phase d'ajustement du
mouvement.

CONTACTS

MONTLUCON

Cédric BOUCHET
Sandrine MONIER
Rémi PUZENAT

2 rue des Conches
03100 MONTLUCON

04 70 03 85 90

snu03@snuipp.fr

MOULINS

Valérie BARDET
Lucette FONTVERNE

42 rue du Progrès
03000 MOULINS

04 70 44 38 32

snuipp03.moulins@wanadoo.fr

VICHY

Jérémie MAUREL
Nicolas SEM

Bourse du travail
03200 VICHY

04 70 97 78 91

snuipp.vichy@wanadoo.fr

RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERES



Le réseau Education Sans Frontières est un réseau d'associations, de syndicats, d'individus dont fait partie la FSU. Sa vocation est de défendre les enfants scolarisés et leurs familles sans papiers.

Vous pouvez suivre l'actualité de RESF en consultant le site <http://www.educationsansfrontiere.org> et contacter le réseau dans l'Allier en envoyant un courriel à resf03@gmail.com

Le SNUipp FSU 03 sur internet :
<http://03.snuipp.fr>

Sur Facebook : **Snuipp Fsu Allier**

Sur Twitter : **@SNUipp_FSU03**

Je me syndique en ligne !
<https://adherer.snuipp.fr/03>

adhérer au SNUipp-FSU



Vous voulez un syndicat offensif et constructif ?
Vous voulez être représenté(e) dans les différentes instances ?
Vous voulez des interlocuteurs disponibles et au contact des réalités de terrain ?
ADHEREZ !
(66% du montant de votre cotisation est déduite de vos impôts)



Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp FSU. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au :
SNUipp FSU 03 – 2 rue des Conches 03100 MONTLUCON